

» plus cruelles; et si vous exécutez fidèlement notre volonté,
 » nous vous accorderons la rémission de vos péchés, et vous
 » parviendrez après votre mort à la Jérusalem céleste. »

Cet ordre sanguinaire révolta les ecclésiastiques eux-mêmes, et l'évêque de Liège adressa cette réponse au saint-siège : « En vain nous avons fouillé tous les textes des saintes
 » Écritures et des Pères; nous n'avons trouvé aucun exemple
 » d'un commandement semblable à celui que vous nous en-
 » voyez. Nous avons appris au contraire dans ces livres sa-
 » crés que les papes ne peuvent sans examen lier ni délier
 » personne : d'où vient donc cette nouvelle loi au nom de
 » laquelle vous condamnez un chrétien à expier dans les
 » supplices une erreur dont il n'est pas même convaincu?
 » d'où vient au saint-siège le pouvoir de commander un
 » meurtre comme une œuvre méritoire dont la sainteté effa-
 » cerait non-seulement les crimes passés, mais encore don-
 » nerait à l'avance l'absolution des incestes, des vols et des
 » assassinats? Commandez de tels crimes aux infâmes sicaïres
 » de Rome; quant à nous, nous vous refusons obéissance!

» Existait-il autrefois dans l'ancienne Babylone une con-
 » fusion plus horrible que ce mélange monstrueux de bar-
 » barie, d'orgueil, d'idolâtrie et d'impuretés qui règne aujour-
 » d'hui dans la ville sainte? Hélas! déjà se sont réalisées ces
 » paroles de l'Apôtre : Une vision épouvantable, venant
 » d'une terre horrible, frappe mes esprits; je vois s'élever
 » de Rome un tourbillon impétueux qui bouleverse le monde,
 » et dans lequel le prince des ténèbres s'agite avec ses infer-
 » nales cohortes!..... »

Malgré la courageuse fermeté de l'évêque de Liège, l'infor-

tuné roi de Germanie ne put se soustraire à la vengeance pontificale; il mourut empoisonné par les agents du saint-père, pendant que son fils assiégeait la ville. Les Liégeois n'ayant plus à défendre l'empereur, et redoutant les horreurs d'un siège, envoyèrent des députés au camp de Henri pour lui annoncer la mort de son père et lui faire leur soumission. Ce monstre osa exiger que le corps du vieux roi fût livré au bourreau pour qu'on lui fit subir les supplices effroyables portés sur la sentence rendue par le pontife; et après avoir commis cet horrible sacrilège, il ordonna que les lambeaux du cadavre seraient déposés dans un sépulchre de pierre qui resta pendant cinq ans devant le parvis de la cathédrale, avec cette inscription : « Ci-gît l'ennemi de
 » Rome. »

A cette époque, des bandes de pillards parcouraient les provinces de la Gaule, tantôt sous la conduite de seigneurs ruinés, tantôt sous les ordres d'aventuriers sans famille; et souvent même sous le commandement de moines débauchés qui avaient été chassés de leurs monastères. On raconte que le fameux Robert d'Arbrissel commandait une de ces troupes, lorsque, frappé par une inspiration du ciel, il résolut de cesser cette existence de crimes et de se retirer dans une pieuse retraite avec les hommes et les femmes de sa bande, pour vivre du travail de leurs mains. Il fit partager ses sentiments à tout son monde, et s'arrêta à l'extrémité du diocèse de Poitiers, à deux lieues de Cande en Touraine, près d'un ravin inculte, couvert de ronces, et qu'on appelait Fontevrault. D'abord il fit élever des cabanes et une chapelle; ensuite il défricha les terres; et lorsque la jeune colonie eut pris de l'ac-

croissement, Robert sépara les hommes d'avec les femmes, destinant les unes à la prière et les autres au travail des champs. Cependant il leur permit de conserver des relations intimes les dimanches de chaque semaine : telle fut l'origine de la célèbre abbaye de Fontevrault. Pascal confirma la fondation de cet établissement, ainsi que la règle qui permettait à cette multitude d'hommes et de femmes de vivre dans la même enceinte.

Au commencement de cette année, le saint-père résolut de parcourir l'Italie, la France et l'Allemagne, afin de consolider sa domination sur ces trois royaumes. Il se rendit d'abord à Florence, où il convoqua un concile pour se faire attribuer les droits de régales de cette église; mais l'évêque de cette ville fit échouer ses espérances en soutenant dans l'assemblée, en présence du pape et d'une foule de prêtres et de laïques, qu'il avait eu une révélation, et que Dieu l'avait instruit que l'Antechrist était né et qu'il voulait s'emparer du trône de l'Église. Cette opinion, par l'application qu'on en faisait au pape, souleva un tumulte si violent, qu'on ne put ni décider la question ni terminer le concile; et Pascal fut obligé d'abandonner Florence, pour éviter d'être lapidé par le peuple. Le saint-père se rabattit alors sur la Lombardie, et tint un synode général à Guastalla : on décréta que la province entière d'Émilie, avec les villes de Parme, de Modène, de Plaisance, de Reggio et de Bologne, ne serait plus soumise à la métropole de Ravenne, qui ne conserva que la Flaminie.

Pascal voulait ainsi diminuer l'influence de l'archevêché de Ravenne, dont les titulaires, depuis deux cents ans, s'étaient

continuellement montrés hostiles à l'Église romaine. Le concile renouvela les censures prononcées contre les laïques, qui prétendaient avoir le droit de donner l'investiture des bénéfices ecclésiastiques. Ensuite les députés du roi Henri V jurèrent au pape fidélité et obéissance filiale au nom de leur maître, et demandèrent que sa sainteté lui confirmât authentiquement la dignité d'empereur.

De Guastalla, le pontife se rendit à Parme, où il consacra la cathédrale de cette ville en l'honneur de la Vierge, d'après l'invitation des citoyens; lorsque la cérémonie fut achevée, il déclara la nouvelle église dépendance du saint-siège, et la vendit au cardinal Bernard, prêtre cruel et sodomite, qui était en exécration dans toute l'Italie. Enfin Pascal prit la route de la Bavière, où il était attendu pour les fêtes de Noël; mais ayant été instruit dans sa route que le peuple n'était pas disposé à confirmer les décrets contre les investitures, et que l'empereur n'était pas aussi docile qu'il l'avait laissé paraître, il changea tout à coup de résolution, et se dirigea vers la France, se contentant d'instruire Henri par une simple lettre de son nouveau projet, et lui disant qu'il se rendait en France parce que la porte de l'Allemagne ne lui était pas encore ouverte.

Le saint-père, arrivé au monastère de Cluny avec une suite nombreuse d'évêques, de cardinaux et de seigneurs romains, trouva le comte de Rochefort, sénéchal du roi de France, qui lui était envoyé pour le conduire dans tout le royaume. Après avoir visité les couvents de la Charité et de Saint-Martin de Tours, Pascal se rendit à Saint-Denis, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'abbé Adam, qui gouvernait alors cette

abbaye; il fit son entrée, revêtu des ornements pontificaux et la tiare au front, au milieu de ses cardinaux, couverts de leurs chapes violettes, et de ses évêques, portant la crosse et la mitre.

Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, dit l'abbé Suger, qui était présent à cette cérémonie, « c'est que le pontife, dont » l'avarice sordide était connue de tout le clergé, n'enleva ni » l'or, ni l'argent, ni les pierreries de ce monastère, comme » les moines le redoutaient; il daigna à peine regarder toutes » ces richesses, et vint se prosterner humblement devant les » précieuses reliques du saint. Ensuite il se leva le visage » baigné de larmes, et demanda d'une voix suppliante aux » bons religieux, qu'ils voulussent lui abandonner une partie » des vêtements teints du sang du bienheureux martyr. « Ne » faites pas difficulté, disait-il, de nous rendre quelque peu » des ornements épiscopaux de celui que notre siège apostolique vous a envoyé libéralement pour apôtre. »

Philippe et son fils vinrent le lendemain rendre leur visite au pape et lui baisèrent les pieds. Pascal les releva, et conféra familièrement avec eux des affaires de l'Église, les priant pathétiquement de la protéger, à l'exemple de Pepin et de Charlemagne, et de résister courageusement aux ennemis du saint-siège, et particulièrement au roi de Germanie. Les deux princes jurèrent au pontife une soumission sans bornes; et comme il exprimait des sujets de crainte relativement à la conférence qu'il devait avoir avec les ambassadeurs de Henri à Châlons-sur-Marne, ils lui promirent de mettre à sa disposition une escorte nombreuse et capable de le défendre contre toute entreprise.

En effet, lorsque le saint-père fut arrivé dans la ville de Châlons, il trouva les envoyés du roi d'Allemagne, les prélats de Trèves, d'Halberstadt et de Munster, ainsi que plusieurs comtes germains et le terrible duc de Guelfe. Ce seigneur ne marchait jamais sans qu'un héraut d'armes portât devant lui sa longue épée; la hauteur de sa taille, sa stature imposante, et jusqu'au timbre formidable de sa voix, tout dans sa personne semblait indiquer qu'il avait été envoyé plutôt pour intimider le pontife que pour conférer avec lui. L'escorte des Français était heureusement composée de guerriers redoutables, et, grâce à leur présence, les négociations purent commencer sans entraves. L'archevêque de Trèves, qui connaissait la langue romane, prit la parole au nom de son maître, et offrit de se soumettre au saint-siège, sauf les droits de la couronne impériale, qui consistaient à donner la crosse et l'anneau au pape élu par le clergé et par le peuple, et dont la nomination avait été approuvée par l'empereur.

L'évêque de Plaisance repoussa cette proposition, et répondit au nom du saint-père: « L'Église, rachetée par le précieux » sang de Jésus-Christ, a conquis sa liberté par le martyre » de l'apôtre Pierre et par celui d'un grand nombre de ses » successeurs. Nous ne permettrons point qu'elle retombe » en servitude; ce qui arriverait si nous ne pouvions nom- » mer notre chef sans consulter l'empereur. Vouloir la con- » traire à un semblable assujettissement, c'est commettre » un attentat de lèse-divinité! Donc, je déclare anathème au » prince qui veut s'arroger l'investiture du trône sacré de » l'Apôtre! Et malédiction à l'ecclésiastique qui recevrait la

» crosse et l'anneau d'un roi dont les mains sont ensanglantées par l'épée! »

Les ambassadeurs allemands comprirent par cette réponse qu'il était inutile de continuer les négociations; et le duc de Guelfe s'écria d'une voix tonnante : « Ce n'est pas ici par de vains discours, mais c'est à Rome, à coups d'épée, qu'il faut vider cette querelle. » Après ces paroles, tous se retirèrent sans même prendre congé de l'assemblée.

Pascal, quoique d'un caractère impétueux, sut dompter sa colère, et il envoya même quelques-uns de ses plus habiles conseillers vers Adalbert, chancelier de Henri, pour le prier de vouloir entendre paisiblement les représentations du saint-siège. Mais on ne put rien conclure, parce que les ambassadeurs avaient ordre de ne faire aucune concession opposée au droit d'investiture réclamé par l'empereur. Les conférences furent donc entièrement rompues, et les députés retournèrent à la cour d'Allemagne. Alors le saint-père, qui comptait sur l'appui du roi de France, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de rallumer la guerre en Germanie; et à l'exemple de ses trois prédécesseurs il résolut d'agir contre le fils comme ceux-ci avaient fait contre le père. Pascal se rendit à Troyes en Champagne, et tint un concile où la liberté des élections ecclésiastiques fut décrétée, et la condamnation des investitures confirmée.

De son côté, Henri avait prévu les intentions du pape; et ses ambassadeurs vinrent déclarer en présence de tout le clergé français, que les empereurs possédaient le droit d'investiture depuis Charlemagne, à qui Adrien I^{er} l'avait confirmé par un acte authentique; dont ils étaient prêts à mon-

trer le diplôme à l'assemblée. Comme le pontife ne voulait pas se soumettre à la teneur de cette charte, il affirma par serment qu'elle était apocryphe, et ordonna aux Pères de passer outre. Les Allemands protestèrent que leur maître ne ratifierait aucune détermination qui serait prise par des juges assez iniques pour refuser la vérification d'une pièce authentique; et ils menacèrent le pape de toute la colère du souverain. Enfin Pascal, intimidé par cette opposition énergique, leva la séance, et accorda une année entière pour que le roi pût lui-même plaider sa cause à Rome dans un concile général.

Henri était indigné contre le saint-siège; néanmoins il dissimula son ressentiment, étant occupé à soumettre la Flandre, la Pologne, la Hongrie et la Bohême; mais lorsque la tranquillité fut rétablie dans ses états, et qu'il se vit délivré d'un adversaire redoutable, Philippe étant mort, et le roi Louis le Gros, qui lui avait succédé, ayant trop d'affaires sur les bras pour s'opposer à ses projets, il convoqua une assemblée générale des états à Ratisbonne, et déclara qu'il avait pris la résolution d'aller à Rome, afin de recevoir la couronne impériale des mains du pontife, selon la coutume de ses prédécesseurs. En conséquence, il ordonna aux princes, aux ducs, aux comtes, à toute la noblesse et aux évêques mêmes, de venir se joindre à sa cour avec leurs plus riches équipages, pour rendre son cortège plus imposant et pour le suivre en Italie.

Pascal, informé des dispositions hostiles de Henri, se rendit aussitôt dans la Pouille, où il convoqua les ducs italiens, le prince de Capoue et les comtes de ces provinces; il leur fit

juré de le secourir contre le roi d'Allemagne; ensuite il revint à Rome, et fit prêter le même serment aux grands et au peuple. Toutes ces démarches furent inutiles; l'empereur entra dans la Lombardie, à la tête d'une armée puissante, et se fit couronner roi d'Italie par l'archevêque de Milan.

Après la cérémonie, Henri s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au saint-siège, pour proposer un accommodement ou plutôt pour gagner du temps, car ses troupes continuaient leur marche, ruinant sur leur passage les villes qui refusaient de reconnaître son autorité.

Enfin, les mandataires de Henri et ceux du pontife se réunirent, le 5 février 1111, au parvis de Saint-Pierre, dans l'église de Notre-Dame de la Tour, et ils posèrent les bases d'un traité sur les propositions suivantes : Le jour de son couronnement, l'empereur devait renoncer par écrit à toutes les investitures ecclésiastiques, et en déposer l'acte entre les mains du saint-père, en présence du clergé et du peuple; il devait s'engager à laisser aux églises toute liberté, ainsi que les oblations et les domaines qui ne relevaient pas directement de la couronne; il devait restituer au saint-siège toutes les donations qui lui avaient été faites par Charlemagne, par Louis le Débonnaire et par les autres empereurs; il ne devait contribuer ni par ses conseils ni par ses actions à faire perdre au pape le pontificat, la vie, les membres, ou la liberté. Cette dernière promesse s'étendait aux fidèles serviteurs qui avaient garanti l'exécution du traité au nom de l'Église romaine. En outre, l'empereur était tenu de fournir en otages Frédéric son neveu et douze des principaux seigneurs d'Allemagne.

De son côté, Pascal prenait l'engagement de rendre au roi, le jour du couronnement, les terres et les domaines qui appartenaient à l'empire aux temps de Louis, de Henri et de ses autres prédécesseurs; il promettait de publier une bulle qui défendrait aux évêques, sous peine d'anathème, d'usurper les régales, c'est-à-dire les villes, les duchés, les marquisats, les comtés, les juridictions, les monnayeries, les marchés, les terres et les châteaux qui ressortaient des privilèges du trône.

Ce traité accordait à Henri une des deux choses qu'il avait demandées, l'abandon des grands biens que les prêtres possédaient dans ses états, en échange du droit d'investiture; mais, prévoyant que les prélats refuseraient d'obéir au pontife lorsqu'il leur ordonnerait de se dessaisir de leurs richesses, et qu'ils soutiendraient hautement que nulle puissance ne pouvait leur ôter les domaines qu'ils possédaient, le prince prit une détermination extrêmement adroite afin de ne pas se trouver dépouillé lui-même, et pour se mettre à couvert des reproches qu'on pourrait lui faire s'il était forcé de retenir les investitures; il ratifia le traité, mais en ajoutant pour clause indispensable que l'échange qu'il faisait du droit des investitures avec les régales ou les biens que les prêtres tenaient de la couronne, serait approuvé et solennellement confirmé par tous les princes des états de Germanie.

Après ces préliminaires, il vint camper auprès de Rome : dès qu'il fut près des murs de la ville, le pontife envoya à sa rencontre les principaux officiers du palais de Latran, les magistrats, les écoles, cent jeunes religieuses couvertes de leurs voiles, portant des flambeaux, et une multitude d'en-